

Journal municipal
d'information
Janvier 2015
n° 199

MANDRÉEN



Toulon
Provence
Méditerranée
Communauté d'Agglomération

INAUGURATION DU
DOMAINE DE L'ERMITAGE



Édito

Le début de l'année sonne traditionnellement l'heure des bilans, des bonnes résolutions... et des projets. Mais c'est à travers les initiatives et les réalisations visibles et reconnues par tous, et aussi grâce à des actions quotidiennes, qu'année après année, notre commune se transforme, évolue et s'équipe, sous la responsabilité des élus et avec l'implication de tous.

L'année 2015 sera pour Saint-Mandrier une étape importante. Elle verra la concrétisation de dossiers importants, comme la construction du restaurant scolaire, la réfection du parking du Canon et l'ouverture au public du domaine de l'Ermitage, propriété du Conservatoire du Littoral.

Nous tâcherons de faire en sorte que Saint-Mandrier demeure un village accueillant où il fait bon vivre, en nous efforçant de développer, à travers notre action quotidienne, le sentiment d'appartenance et l'attachement des presqu'îliens à leur commune.

Que cette nouvelle année soit donc bénéfique à notre commune et porte ses espoirs.

De tout cœur, au nom de toute mon équipe municipale et en m'adressant à chacune et à chacun d'entre vous, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année à tous.

Gilles VINCENT,
Maire,
Conseiller Général

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

JANVIER

- Le 4** Vide grenier du village, place des Résistants
- Le 11** Théâtre «Un petit jeu sans conséquence» à 16 h, au Théâtre Marc Baron (voir p. 8)
- Le 12** Don du sang, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 18** Loto organisé par les Bruissements de Saint Mandrier, à 15 h 30, Salle des Fêtes Marc Baron
- Le 18** Vide grenier du Pin Rolland, parking Sainte Asile
- Le 25** Théâtre «Le mariage forcé» à 16 h, Théâtre Marc Baron (voir p. 8)

FÉVRIER

- Le 1^{er}** Vide grenier du village, place des Résistants
- Le 7** Loto organisé par l'Association Pin Rolland Marégau, à 15 h, salles Myrte et Arbouses
- Le 15** Vide grenier du Pin Rolland, parking Sainte Asile

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

GENTER Sohan.....	04/11/2014
LANG HANG YEE Zoé.....	18/11/2014
BOURLES Jules.....	21/11/2014
LHERMINÉ Milo.....	01/12/2014
ACHIM Gabriel.....	09/12/2014

DÉCÈS

VIALE René.....	21/11/2014	90 ans
COURTAND François.....	24/11/2014	96 ans
JACQUET Veuve DUREGHELLO Marie-Claude.....	28/11/2014	74 ans
FLOUR Veuve LERCARI Odette.....	29/11/2014	93 ans
BAYART Veuve RENARD Alice.....	01/12/2014	84 ans
HONDEMARCK Eric.....	04/12/2014	82 ans
ALLIONE Richard.....	12/12/2014	45 ans
DUCHON Jack.....	12/12/2014	68 ans
D'ISANTO Eugène.....	12/12/2014	90 ans
COFFRANT Philippe.....	14/12/2014	91 ans
MOREAU Guy-Pierre.....	15/12/2014	63 ans
SURU Epouse DUJARDIN Paulette.....	18/12/2014	82 ans
DEBRETAGNE Veuve HOURDEAUX Christiane.....	19/12/2014	83 ans
BORGIALLI Veuve FRASCARI Félicie.....	22/12/2014	90 ans
LICHOLAT Myriam.....	24/12/2014	44 ans



L'ÉCOGESTE DU MOIS

En hiver, aérer les pièces 5 minutes par jour, les fenêtres grandes ouvertes.

Si vous ouvrez grand les fenêtres pendant 5 à 10 minutes, l'air des pièces est intégralement renouvelé et les murs n'ont pas le temps de refroidir.

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,
MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ
CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LÉCONTE
SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 19 décembre 2014.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Cette séance du Conseil Municipal a donné lieu à l'officialisation de la démission de M. Jacques Esposito, conseiller municipal de la minorité. Son successeur sera M. Raoul Papinio, 1^{er} non-élu de la liste PMVTE, s'il l'accepte.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Fixation des tarifs publics locaux pour 2015 : droits de place, locations de salles, cale de halage, location de matériel, vacations funéraires, cimetières, bouillabaisse municipale, bibliothèque, courses, portage des repas, etc.
- Versement d'une subvention exceptionnelle pour démarrage à l'association ANANDAYOGA.
- Avances sur subvention à la Caisse des Ecoles, au CCAS et à l'association « Les Lucioles ».
- Participation financière de la commune à un séjour de classe de découverte.
- Demandes de subvention au Conseil

Régional et au Conseil Général pour les frais d'entretien et de gestion de l'Ermitage.

- Versement d'une subvention exceptionnelle à POLYMAGES pour équilibrer ses comptes et assurer la continuité du service de cinéma à Saint-Mandrier.
- Renouvellement de la convention avec le PACT du Var pour le programme de réhabilitation du centre du village.
- Signature d'une convention de pré-fourrière canine avec la clinique vétérinaire « Holos Bios » à Six Fours.
- Convention de mise à disposition de locaux avec l'Ecole de Plongée.
- Choix des attributaires des marchés pour le bulletin municipal « Le Mandréen » et pour l'exploitation de la salle de cinéma.

Sur 40 délibérations donnant lieu à vote, 32 ont été votées à l'unanimité, cinq avec 3 abstentions, une avec 1 contre et 2 abstentions, une avec 3 contre et une avec 1 contre.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

PERMANENCE SÉCURITÉ SOCIALE

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance de la décision unilatérale de supprimer la permanence de Sécurité Sociale dans notre commune. Motifs évoqués : fréquentation insuffisante et nouvelle orientation de la politique d'accueil !

Malgré plusieurs courriers et contacts téléphoniques, la CPAM ne reviendra pas sur sa décision.

Nous le regrettons vivement car elle met en difficulté un certain public, notamment les personnes âgées.

Néanmoins « un accueil physique attentionné » pour reprendre les termes de la CPAM a lieu du lundi au vendredi, tous les matins sans rendez-vous de 8 h à 12 h et tous les après-midi sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h au centre Berthe, rue Baudelaire - La Seyne sur mer (tél. 3646).

Le service social de la commune peut être contacté en cas de difficultés particulières.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

RÉFORME SCOLAIRE : MERCI À LA MAIRIE

Déjà deux mois de fonctionnement !

Après les premiers conseils d'école, il est possible de porter une première appréciation sur la réforme des rythmes scolaires mise en place dans notre commune.

Il ne s'agit pas de porter un jugement sur le fond de cette mesure tant les avis divergent mais plutôt d'établir un constat sur la mise en place et la pratique de ce nouvel emploi du temps scolaire.

Globalement, le système fonctionne sans problème majeur en tenant compte d'appréciations différentes suivant le type d'école (maternelle ou élémentaire).

Il convient de remercier la municipalité, en particulier M. Ballester assisté de Mme Demierre, qui avait créé une commission pour la mise en route de cette réforme, en conformité avec les nouvelles

dispositions législatives.

Je tiens à saluer particulièrement l'esprit dans lequel se sont déroulés ces travaux, à savoir que c'est l'intérêt des enfants qui a toujours servi de repère. Il faut bien sur, associer à ce bilan la compétence et la conscience des équipes pédagogiques, l'implication très responsable du personnel municipal et la coopération des parents d'élèves.

Pour conclure, il n'est pas inutile de rappeler que l'après temps scolaire est essentiel dans la journée d'un enfant. Enseignement et éducation doivent se compléter.

Hubert GUY-COQUILLE
Délégué départemental de l'Education Nationale

ERRATUM :

Dans le Mandréen de décembre, il était mentionné un numéro de téléphone erroné pour le secrétariat du CCAS. Il fallait lire : **04.94.11.24.56**

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS DE 2015

INAUGURATION DU DOMAINE DE L'ERMITAGE

C'était un réel bonheur d'inaugurer le domaine de l'Ermitage, d'ailleurs les Mandréens ne s'y sont pas trompés en venant nombreux, le matin à l'inauguration officielle ou l'après midi pour les portes ouvertes du domaine.

Mais cette inauguration était aussi un moment émouvant avec la présence de Max Juvenal, ancien propriétaire accompagné de son épouse et de sa fille. A l'occasion du discours inaugural, il a d'ailleurs rappelé dans quelles conditions la cession au Conservatoire du Littoral avait été faite et remercié la municipalité d'en avoir été à l'origine et d'avoir réhabilité la maison de maître en gardant son aspect architectural d'origine. Personnellement, je crois que le plus émouvant était de parcourir la maison avec notamment au rez de chaussée le

bureau de Maître Juvénal et son buste, comme si rien n'avait changé.

Merci au Conservatoire du Littoral de nous avoir permis de conserver cette magnifique propriété témoignage d'une époque et merci aussi au personnel communal, aux élus qui se sont investis dans ce projet et à tous ceux qui ont fait que cette inauguration a été un succès à la hauteur de cette belle réalisation.

L'association « Partager la terre », M. Hubert et ses collaboratrices vous donneront bientôt rendez-vous sur le domaine pour proposer leurs productions et la municipalité devant le succès des premières « portes ouvertes » envisage de renouveler cette action en Février pour ceux qui n'ont pu être présents.

Le Maire



Max Juvenal



Remise de la clé du domaine à M. Hubert



Ecomusée - Exposition sur la mer



Bureau de Maître Juvénal



Ecomusée - Exposition sur l'olivier



Ecomusée - Exposition sur l'olivier

LES RENDEZ VOUS NATURE 2015

- **Samedi 24 janvier** : 1^{er} volet de l'Atlas de la biodiversité des Oiseaux de la commune avec comptage des espèces répertoriées. Rendez-vous au kiosque, place des Résistants à 16 h 30.



- **Samedi 21 mars** : Journée internationale des forêts Animations, conférence, randonnée découverte de la flore et de la faune mandrénne, plantations d'arbres...



- **Dimanche 22 mars** : Nettoyage des plages à l'occasion des initiatives océanes de Surfrider Foundation Europe



Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique



M. le Maire entouré de...



Association **Partager la terre** : www.partager-la-terre.fr
Site de l'Ermitage, lieudit La Coudoulière
Tél : 06 25 49 59 71 / 04 89 30 76 28



Contrairement à ce qui a été publié dans **Le Mandrén** précédent, nous avons bien souhaité nous exprimer le mois dernier en publiant **un cadre blanc** occupant l'espace correspondant à celui auquel nous avons droit pour notre « libre expression ». Et, nous terminions notre tribune par le texte suivant :

« **Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier»** : Jacques Esposito, Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes **vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année sur cette belle presqu'île de charme.**

Pour nous contacter : elus@mvte.org »

Les services municipaux chargés de la publication du bulletin municipal nous ont pourtant demandé s'il était normal que nous ayons inséré un cadre blanc dans le fichier informatique correspondant à notre tribune du mois de décembre, services auxquels nous avons répondu par l'affirmative sans préciser notre motivation. Au final, ils publient en décembre : « Les élus PMVTE n'ont pas souhaité s'exprimer. » !!!

A l'heure où le vote blanc a enfin été reconnu comme un vote à part entière, un vote n'étant plus décompté avec les suffrages nuls et donc parmi les « non exprimés », nous déplorons la réaction de la majorité municipale qui nous a en quelque sorte censuré notre « libre expression ».

Vouloir publier **un cadre blanc** dans notre « libre expression » est tout comme un vote blanc, une expression qui a du sens et nous espérons qu'à l'avenir, les responsables de la publication du journal municipal d'information de Saint-Mandrier ne méprisent plus la liberté d'expression des élus de la minorité.

Avec cette nouvelle année qui débute, nous tenons à vous adresser tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Bonne et heureuse année 2015 !

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Jacques Esposito, Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes.

Pour nous contacter : elus@mvte.org

La tentative d'explications des élus d'oppositions de PMVTE se résume à un charabia qu'eux seuls comprennent. Faire un amalgame avec un vote blanc est ridicule et même grotesque. La place dans le Mandrén étant limitée, la non-expression des élus d'opposition de PMVTE sera utilisée systématiquement au bénéfice d'une association. Enfin, si les élus d'opposition ne savent pas s'exprimer, ils ne peuvent pas tenir pour responsable les services municipaux.

Le Maire

.....●

Au nom du rassemblement Bleu Marine, je tenais tout d'abord à souhaiter une bonne année 2015 à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches. Je formule des vœux pour que cette année 2015 soit énergique et porteuse d'espoir, qu'ensemble nous puissions contrarier les mauvaises prédictions de crise et de stagnation. Bonne année et bonne santé à tous !

Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

CENTRE NAUTIQUE DE SAINT MANDRIER

Vous n'allez sans doute jamais nous croire, mais le matin du 13 décembre, lors de la séance de voile, il s'est passé quelque chose d'extraordinaire....

Alors que les enfants sortaient paisiblement du port à bord de leurs optimists, un voilier avec à sa barre un homme vêtu de rouge et une grande barbe blanche les a doublés.

Et croyez le ou non, cet homme, c'était... le Père Noël !

Un à un, les petits bateaux sont allés rendre visite à ce navigateur inattendu et sont revenus chacun avec un superbe petit cadeau.

Un goûter bien mérité attendait les enfants à leur retour à la base.

Quel farceur ce Père Noël...

Laurent ESPINASSE
Vice-Président



RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

Première Inscription en Maternelle
des enfants nés en 2012 et 2013 (1^{er} trimestre)

A compter du lundi 2 février 2015, au SERVICE SCOLAIRE de la mairie (04.94.11.24.56), à côté du poste de police, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école
- Jugement de divorce en cas de séparation

Colette DEMIERRE,
Conseillère Municipale
déléguée aux Affaires Scolaires

L'équipe des Lucioles

vous souhaite

une très bonne et heureuse année 2015 !



Jeunesse, sports, associations

Le Jardin des Sourires vous souhaite une très bonne et heureuse année.

Nous vous attendons le lundi 12 janvier 2015 pour de nouvelles activités.

Nicole QUEY et Laetitia RIO



LE CRAPA FAIT PEAU NEUVE

Les Services Techniques, des Sports et de la Communication ont travaillé de concert pour réaliser et vous proposer un parcours de santé remis à neuf. C'est la société Pic & Bois, spécialiste de la signalisation touristique et du mobilier de loisir basée à Carpentras qui, sur une réalisation du Service Communication, a fabriqué puis posé la signalétique qui vous permettra de transpirer sainement sur ce magnifique sentier de la commune, au départ de la Renardière. 1,3 km d'exercices et d'agrès spécialement conçus pour votre santé.



LOTO

L'Association " Les Bruissements de St Mandrier" organise un Grand Loto ouvert à tous le Dimanche 18 janvier 2015 à 15 h 30, salle des Fêtes Marc Baron.

6 Cartons 12 Quines.

Venez nombreux et amenez vos Amis.

Réservation au 06 37 80 54 10

Gabriel BESSON,
Président

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier tient à remercier bien chaleureusement les commerçants pour leur générosité à l'occasion de son loto du 29 novembre 2014.

La Présidente
et son Conseil d'Administration

LA CARTE JEUNE

La validité de la carte jeune annuelle est prolongée gratuitement du 31 décembre 2014 au 30 juin 2015.



GALETTE DES ROIS DES JEUNES

Vous avez entre 8 et 25 ans, venez partager la galette des rois offerte par le service Jeunesse au Foyer des Jeunes. Nous vous présenterons le programme des activités 2015, en fonction de votre âge.

Gilles VINCENT, Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
Catherine DEFAUX, Adjointe au Maire
chargée de la Jeunesse,
de l'environnement et de la Santé publique,

Vous invitent à partager
la GALETTE DES ROIS
des jeunes (8 / 25 ans)

Mercredi 14 janvier 2015
16 h 30
Foyer des Jeunes



Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargé de la Jeunesse,
de l'Environnement et de la Santé publique

DU NOUVEAU À L'AGORA

Depuis novembre, l'Agora vous propose un atelier de sophrologie animé par Amélie Reboux, coach et sophrologue adhérente de la Chambre Syndicale de Sophrologie, diplômée de l'École Européenne de Sophrologie et de Coaching. Elle est aussi formée aux techniques de programmation neuro-linguistique auprès de Paul Pyronnet (Paul Pyronnet Institut).

La Sophrologie est une méthode basée sur des techniques occidentales et orientales permettant d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité. Elle est un formidable outil pour

découvrir ses propres ressources, s'épanouir et améliorer sa qualité de vie. Elle utilise des techniques de respiration, de détente musculaire, de relaxation et de visualisation positive. Des exercices statiques ou dynamiques répondront à vos besoins et vous permettront d'atteindre vos objectifs personnels. Accessible à tous, ses exercices sont simples et faciles à exécuter.

L'atelier a lieu tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30, salle Bailli de Suffren.

Pour plus d'informations :
assoagora83@gmail.com
Tél : 07 82 64 96 77

ESSOR ÉCONOMIQUE

Hélène Hernandez s'installe en tant qu'infirmière libérale dès le 2 janvier sur la commune de Saint-Mandrier en collaboration avec Peggy Ponzano, déjà installée sur la commune depuis novembre 2013 :
11 rue d'Auvergne
Tél : 06 66 54 24 88



La Presse du Pin Rolland souhaite préciser, suite à l'article paru dans le Mandréen de décembre, qu'elle est aussi distributeur officiel des articles du RCT, et ce, depuis déjà un an.

Mme PATRUNO
Presse du Pin Rolland

LES FÊTES DE NOËL EN IMAGE



La marche des Lucioles



La Pastorale



Les Calendales



Concours de crèches



Les Ateliers de Noël



L'arrivée du Père Noël

THÉÂTRE À SAINT MANDRIER

Dimanche 11 Janvier à 16 h

Théâtre Marc Baron

UN PETIT JEU SANS CONSEQUENCE

de Jean Dell et Gérard Sibleyras

«Alors du coup, je lui ai dit qu'on se quittait ». Voici la phrase qui va changer le destin de Claire et de Bruno, considérés comme un couple modèle par tous leurs proches.

La maison de famille est vendue, c'est l'occasion de se réunir autour d'un dernier pique-nique dans le jardin avec les amis et membres de la famille. Claire, exaspérée par l'idolâtrie du cousin-boulet Patrick devant son couple parfait, annonce à ce dernier leur séparation. Evidemment, Patrick ne tient pas sa langue et la nouvelle se répand très rapidement. Le couple se retrouve alors entraîné dans ce petit jeu...



Dimanche 25 Janvier à 16 h

Théâtre Marc Baron

LE MARIAGE FORCÉ

de Molière

La cinquantaine passée et une petite fortune amassée, Sganarelle songe à se marier et à fonder une famille. La jeune Dorimène, dont il s'éprend, exprime cependant une conception libertaire de leur union. Alerté, il consulte. Avec la preuve de l'infidélité de sa promise, il est résolu à rompre le mariage... Il finira pourtant par céder !!!!



Renseignements et réservation :

06.72.15.39.19

Entrée : 12 €